

L'alternance dans les métiers de l'ingénierie

Quelles bonnes pratiques à adopter pour la développer ?

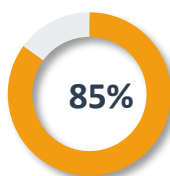
Dans le cadre de la rencontre Ingé'skills 2018, une étude a été réalisée auprès d'une quarantaine d'entreprises et d'établissements scolaires, suivie d'un atelier de travail, pour recueillir les retours d'expérience et les bonnes pratiques sur l'alternance dans les métiers de l'ingénierie.

3 grands constats

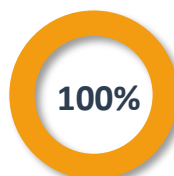
L'alternance dans l'ingénierie, ça marche !

Une vraie demande de la part des entreprises pour certains métiers et un retour positif

1er
constat



DES ENTREPRISES



DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



...ayant répondu à l'étude estiment que l'alternance est adaptée aux métiers de l'ingénierie

Certaines familles de métiers apparaissent mieux adaptées à l'alternance selon les entreprises

Métiers de phase
amont (estimateur, chargé
de programmation ou
montage projet)



Conception / études (ingénieur R&D, projeteur, chargé
d'études techniques...)

Essais / contrôle (auditeur, inspecteur,
technicien de laboratoire, ingénieur sûreté,
ingénieur de tests...)

L'alternance doit néanmoins encore convaincre

Les contraintes et les difficultés existent, et sont principalement organisationnelles



1 ENTREPRISE SUR 2

identifie le rythme d'alternance comme
une difficulté



1 ENTREPRISE SUR 4

estime que la complexité des démarches de
mise en place de l'alternance est un frein
Source sondage KYU Lab

2ème

constat

Le rôle de l'école est primordial pour que cela fonctionne



Adaptation du contenu pédagogique aux attentes des entreprises et aux contraintes de la CTI



Fluidité, réactivité et souplesse dans les relations avec les entreprises : anticiper les problèmes et accompagner leur résolution



Préparation et accompagnement des alternants dans leur aventure professionnelle

3ème
constat

LES BONNES IDÉES IDENTIFIÉES...

... pour accompagner et valoriser les tuteurs et les maîtres d'apprentissage



1 ENTREPRISE SUR 3

Juge le **niveau d'encadrement** et de suivi exigé par la présence d'un alternant comme **un frein au développement de l'alternance**

« Être tuteur c'est un travail à plein temps, et cela demande un savoir faire particulier. Il nous a fallu du temps et quelques crises pour intégrer ces éléments et nous adapter ! Aujourd'hui nos tuteurs sont volontaires, expérimentés mais surtout, jamais livrés à eux-mêmes. »



LES TUTEURS SONT UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA RÉUSSITE DE L'ALTERNANCE AU NIVEAU DE QUALITÉ ATTENDU PAR L'ENTREPRISE

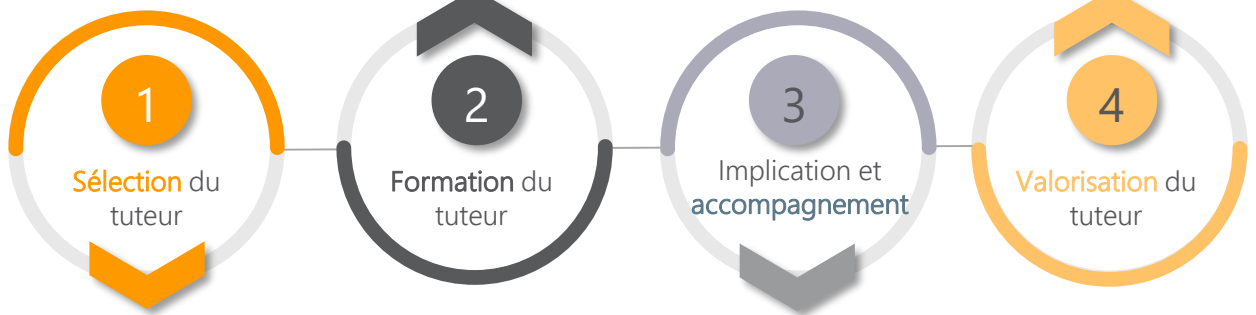
Voici quelques actions mises en place par certaines entreprises ou établissements scolaires pour les aider à assurer leur mission !

Module de formation dédié d'une journée, en présentiel ou via une plateforme web

Prime spéciale

Intégration des compétences de tuteur aux **compétences revendiquées** en interne

Participation à des **rencontres avec les écoles**



Elaboration d'un **questionnaire de sélection** du tuteur

Sélection du tuteur sur **son envie et ses qualités** d'accompagnateur plus que sur son expérience

Intégration complète au **processus de recrutement** de l'alternant

« **Lettre de mission du tuteur** », qui exprime et cadre son activité

Entretiens réguliers de suivi avec les RH et document attestant de leurs compétences de tuteur

Visites régulières du référent de l'école pour développer un lien personnel

Limitation du nombre de « tutorés » par tuteur

Banque d'outils internes à destination des tuteurs (grilles, plannings...)

Intégration de **plages horaires dédiées au tutorat** dans le planning du tuteur

Réunions régulières **d'échanges de bonnes pratiques** entre tuteurs, organisée par l'entreprise ou l'école

LES BONNES IDÉES IDENTIFIÉES...

... pour **faire coïncider les attentes** des entreprises, de l'alternant et de l'école



1 ENTREPRISE SUR 2

Identifie le **rythme d'alternance comme une difficulté** pour elle.
En parallèle, les établissements scolaires sont contraints par des **impératifs pédagogiques** et des ressources humaines limitées

« Nous avons besoin que nos alternants montent en compétence rapidement, en accord avec les objectifs pédagogiques de la formation. L'interaction étroite avec l'école a été la clé d'un bon équilibre entre les attentes de tous. »



L'ALTERNANCE EST UNE RELATION TRIPARTITE : UNE ÉCOUTE ACTIVE ET UNE COMMUNICATION FLUIDE ENTRE L'ENTREPRISE, L'ALTERNANT ET L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EST UN PILIER DE LA RÉUSSITE DE L'EXPÉRIENCE.

Voici quelques actions mises en place par certaines entreprises ou établissements scolaires pour anticiper et éviter les mauvaises surprises

Co-construction école-entreprise du contenu et du niveau des missions confiées à l'alternant

Formalisation écrite systématique des missions proposées sur les 3 années

Intégration progressive de nouvelles activités en fonction des progrès de l'alternant

Ateliers de réflexion avec les entreprises pour **adapter l'enseignement** à leurs besoins (*matières, technologies, fonctionnement...*)

Bref **débrief** de l'alternant à son école **après chaque temps en entreprise**

Transposition de projets à thème en école, s'ils ne peuvent être réalisés en entreprise

Interlocuteur unique à l'école pour chaque entreprise, quelles que soient ses questions



« **Audit pré-alternance** » de chaque entreprise d'accueil par un ingénieur partenaire de l'école

Sélection par l'école **des alternants** en fonction de l'entreprise (*culture, attentes, niveau d'autonomie attendu...*)

Adaptation du contrat d'alternance aux domaines d'activité des entreprises

Guichet unique qui accompagne les entreprises dans leurs recrutements d'alternants (*formation à privilégier, démarches...*)

Adaptation du rythme d'alternance aux attentes de la majorité des entreprises accueillantes

Contrat de professionnalisation sur une année pour moins de contraintes de rythme d'alternance

Rétroplanning partagé calant précisément les temps forts de l'alternance (*évaluation, échange, remise de projet...*)

Indicateurs simples permettant d'évaluer l'alternant régulièrement, en accord avec l'école

Semestres en formation dans des Universités partenaires ou **stages dans des laboratoires universitaires étrangers partenaires** (*pour la période obligatoire à l'étranger*)

EN FINIR AVEC LES IDÉES REÇUES !

IDÉE REÇUE ! L'alternance c'est pour les élèves les moins bons !

La formation en alternance, qu'elle soit en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, nécessite beaucoup d'implication et d'autonomie de la part des alternants pour cumuler le travail en entreprise et le travail scolaire, tout en gérant parfois des déplacements fatigants.

Dans les formations mixtes, les places en alternance sont souvent réservées aux élèves les plus matures, et motivés. La pratique en entreprise compense largement les quelques heures de formation théorique en moins !

IDÉE REÇUE ! Le stage, c'est aussi bien voire mieux que l'alternance pour l'entreprise !

Le stage de longue durée reste un excellent moyen de professionnaliser les jeunes ingénieurs dans un cadre peu contraignant pour l'entreprise, mais l'alternance permet de former sur le long terme de jeunes ingénieurs au secteur d'activité de l'entreprise et à ses process, leur permettant de monter plus vite en compétence et d'être plus opérationnels qu'après un stage même long.

L'alternance permet également aux entreprises de participer à la définition des objectifs pédagogiques ou de certains contenus de cours en fonction de leurs besoins, ce que ne permet pas le stage.

« Nos alternants sont formés aux process et activités de l'entreprise sur le long terme. Je trouve qu'en tant que salariés à part entière ils montrent plus d'investissement car ils se projettent dans l'avenir. Ils peuvent également assurer des projets de plus longue durée. »



« Les alternants montrent un plus grand professionnalisme à l'embauche car ils ont accumulé de l'expérience. Après plusieurs années de pratique, ils connaissent le secteur et l'entreprise et restent parce qu'ils sont motivés ! »



IDÉE REÇUE ! L'alternance, on en prend pour 3 ans sans échappatoire !

L'alternance peut concerner la totalité d'une formation d'ingénieur en contrat d'apprentissage de trois ans, mais aussi des licences professionnelles ou des masters proposant des contrats de un ou deux ans !

Les contrats d'alternance offrent une certaine souplesse : les alternants aussi ont une période d'essai de 45 jours. Qui plus est, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel flexibilise les conditions de rupture, et le dialogue avec les écoles peut en cas de besoin résoudre les difficultés éventuelles.

IDÉE REÇUE ! L'alternance ça coûte cher et c'est compliqué !

L'alternance peut se penser comme un investissement à long terme. Un alternant bien encadré montera vite en compétences et pourra réaliser des projets nécessitant du temps et une prise de recul qui ne sont pas toujours possibles pour les salariés. De plus, il s'agit de préparer vos futurs recrutements !

Pour l'organisation de l'alternance, n'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans votre démarche et trouver les outils nécessaires à votre disposition



Retrouvez toutes les informations sur l'alternance dans l'ingénierie sur le site « Avenir Ingénierie » (www.avenir-ingenierie.fr)

Thomas Clochon
Délégué aux Affaires Sociales et à la Formation
01 44 30 49 05
t.clochon@syntec-ingenierie.fr